

# DÉCLARATIONS DE GARANTIE

## ■ BINNING

Les procédés de fabrication des leds étant très sensibles, les fabricants sont amenés à tester la longueur d'onde (couleur) et la luminosité de chacune des leds produites à l'aide de machines spécifiques. Ces machines mesurent les caractéristiques des leds et les placent dans différents bacs appelés «bins». Chaque bac contient des leds ayant les mêmes caractéristiques. En revanche, d'un bac à l'autre, la longueur d'onde et la luminosité varient légèrement.

La société TPL Vision est particulièrement attentive aux «bins» des leds qu'elle utilise, afin de garantir la qualité et l'uniformité de ses produits, et assurer ses clients de ne pas subir de variations de couleur ou de luminosité dans un même produit ou dans un lot de produits appartenant à une même commande :

- seuls 2 ou 3 «bins» aux caractéristiques extrêmement proches sont utilisés pour une même gamme de produits,
- les «bins» utilisés pour une commande de produits sont toujours les mêmes.

En cas de reconduction d'une commande à travers le temps, le «bin» peut être légèrement différent. Il peut donc y avoir une infime variation de couleur ou de luminosité entre chaque commande. D'une manière générale, cette variation ne sera pas visible pour la caméra. L'œil humain étant très sensible aux variations de couleur (en particulier sur certaines longueurs d'onde), il est possible que vous voyez une différence de couleur, mais elle est très peu susceptible d'affecter les performances du système de vision.

Veillez noter que les produits TPL Vision ne peuvent être refusés pour des variations de «bins». Si votre application nécessite un contrôle particulièrement strict de la longueur d'onde et/ou de la luminosité, par rapport notamment à un projet précédent, veuillez en discuter avec votre responsable commercial avant de commander.

## ■ DURÉE DE VIE DES LEDS

Les leds sont des puces enfermées dans une structure comportant une optique de base. Lorsqu'une led est allumée, elle produit une grande quantité de chaleur qui peut nuire à la durée de vie et aux performances de l'éclairage. Les produits à leds TPL Vision sont montés sur des surfaces métalliques permettant de dissiper la chaleur de la led et lui donner la meilleure durée de vie possible. Il est cependant impossible d'extraire toute la chaleur, et cela a pour effet de réduire progressivement la puissance de la led. Il s'agit d'une caractéristique normale des leds : toutes les leds voient leur puissance diminuer au fur et à mesure qu'elles vieillissent.

TPL Vision encourage ses clients à strober les éclairages chaque fois que cela sera possible, car cela réduit la chaleur générée dans le produit et augmente la durée de vie des leds. L'utilisation des produits TPL Vision en mode strobe contribue à prolonger la durée de vie des produits par rapport aux valeurs indiquées dans les fiches techniques.

La plupart des produits TPL Vision (à l'exception des produits UV et Expert) bénéficient d'une garantie de 3 ans et d'une durée de vie de 50 000 heures lorsqu'ils fonctionnent en mode continu avec une température ambiante de 40°C max. Cette durée de vie peut être augmentée en utilisant le mode strobe lorsque cela est possible.

## ■ CLASSIFICATION IP

La majorité des produits TPL Vision possède un boîtier qui protège les composants électriques. Ces boîtiers sont testés conformément à la norme CEI 60529, qui répertorie les indices de protection (IP) à l'aide d'un code. Celui-ci permet de classer les produits selon leur protection contre la pénétration de particules/objets solides (voir X ci-dessous) et de liquides, en particulier de l'eau (voir Y ci-dessous).

### DESCRIPTION DU CODE IPXY:

X - PROTECTION CONTRE LA POUSSIÈRE	
1	Protection contre l'intrusion de corps solides de plus de 50mm de diamètre (ex : une main).
2	Protection contre l'intrusion de doigts ou objets de plus de 80mm de long et 12mm de diamètre.
3	Protection contre l'intrusion d'objets ayant un diamètre de 2,5mm ou plus.
4	Protection contre l'intrusion de corps solides supérieurs à 1mm (ex: outils).
5	Protection contre la poussière pouvant endommager l'équipement.
6	Protection totale contre toutes les poussières (étanchéité).

Y - PROTECTION CONTRE L'EAU *	
1	Protection contre la condensation.
2	Protection contre les gouttelettes d'eau jusqu'à 15° de la verticale.
3	Protection contre les projections jusqu'à 60° de la verticale.
4	Protection contre les projections d'eau en provenance de toutes les directions.
5	Protection contre les jets d'eau à basse pression (toutes directions).
6	Protection contre les jets d'eau à haute pression (toutes directions).
7	Protection contre l'immersion temporaire – profondeur de 15 à 100cm – pendant 1 minute.
8	Protection contre les effets prolongés de l'immersion sous pression.
9K	Protection contre les nettoyages à haute pression et à haute température.

Source: IEC 60529

\* Remarque: 0 – par exemple dans IP 40 – signifie aucune protection.

La très grande majorité des nouveaux produits TPL Vision sont classés IP65 en version standard, offrant ainsi une protection étanche à la poussière et une protection contre les jets d'eau à basse pression. Certains produits plus anciens ont une protection inférieure, il est donc important de prendre cela en compte lors du choix de votre éclairage. Par ailleurs, la protection contre les infiltrations ne signifie pas que le produit peut être exposé à des huiles et des lubrifiants car les propriétés sont différentes de celles de l'eau. Les huiles, lubrifiants et substances liquides autres que l'eau ne sont pas couverts par la garantie, sauf indication contraire dans la fiche technique du produit. Veuillez contacter votre responsable commercial TPL Vision pour plus d'informations si nécessaire.



**TPL VISION**, Parc d'Activités de Tournebride,  
6 rue Nicolas Appert, 44118 La Chevrolière, FRANCE  
Tél. +33 (0)2 40 56 10 99 – [www.tpl-vision.com](http://www.tpl-vision.com)